

Mobilité et parcours de vie :

Comment communiquer des informations entre différents intervenants ou établissements ?

Rendu possible par les participants du projet I SAID,

Mené sous la direction de <u>Marie-Claire Haelewyck</u> (UMONS) & <u>Yannick Courbois</u> (ULille); Ecrit par <u>Mathilde Boutiflat, Valentine Malou, Elise Batselé (UMONS), Camille Lombart & Marine Ballé</u> (ULille);

Relu par <u>Mathilde Boutiflat, Valentine Malou, Elise Batselé (UMONS), Camille Lombart</u> & <u>Marine Ballé</u> (ULille);

Vulgarisé et mis en page par Mathilde Boutiflat (UMONS)

AVEC LE SOUTIEN DU FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

























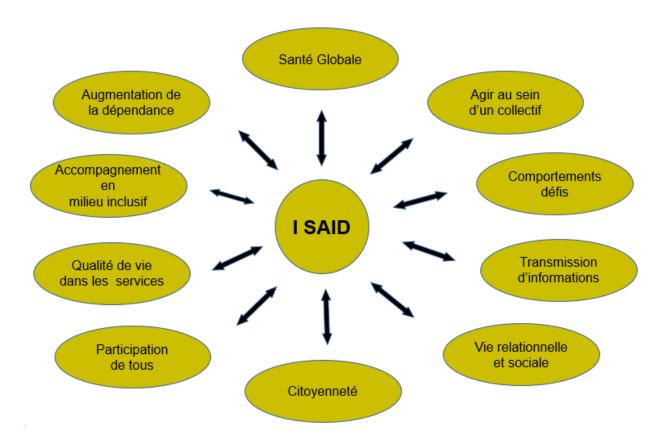
Pourquoi ces fiches?

Ces fiches sont nées d'un besoin de partage d'expériences autour de thématiques actuelles et/ou problématiques rencontrées par l'entourage familial et professionnel de la personne adulte présentant une déficience intellectuelle.

Ainsi, elles ont premièrement pour objectif de capitaliser les freins et facilitateurs énoncés par des professionnels et des familles autour de thématiques ciblées.

Ensuite, des **pistes d'action testées ou proposées** sont présentées afin d'aider les accompagnants dans leur pratique quotidienne auprès des personnes DI.

Au total, 10 thématiques ont été traitées par 10 groupes différents



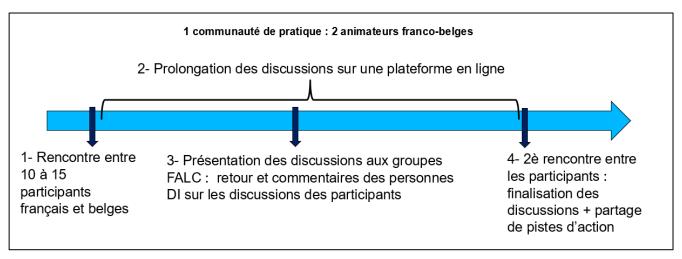


Comment ces fiches ont-elles été élaborées ?

Ces fiches sont nées de groupes d'échanges, appelés communautés de pratique, composés de professionnels de l'accompagnement ainsi que de membres de l'entourage, et modérés par deux animateurs franco-belges.

- → Comment se déroulent ces communautés de pratiques ? Explications du schéma ci-dessous
- 1) Des professionnels et des familles (français et belges) se rencontrent autour d'une thématique. Les personnes, modérées par un duo d'animateurs, mènent le débat sur cette thématique. Comment vivent-ils la problématique au quotidien ? Quels sont les freins, les manquements, les incompréhensions face à cette thématique déterminée ? Des prises de notes sur ces échanges sont réalisées par les chercheurs.
- 2) Les discussions se prolongent entre les participants via une **plateforme collaborative** en ligne. Ils développent la problématique et envisagent des **pistes d'actions.**
- 3) Pendant ce temps, les prises de notes des chercheurs sont « reformulées », rédigées en Facile A Lire et à Comprendre (FALC). La thématique et les sujets des débats sont présentés à un groupe de personnes avec déficience intellectuelle.
 - **Celles-ci donnent leur avis sur** : la thématique, les échanges et les débats des professionnels et de l'entourage. Cette organisation permet de **donner la parole aux personnes accompagnées** sur des thématiques qui les concernent.
 - Le retour des personnes avec DI sur le sujet abordé est fait aux professionnels et à l'entourage. Cela leur permet d'avoir le point de vue des personnes accompagnées, de se rendre compte de l'importance de les intégrer aux décisions, aux changements ...
- 4) 3 mois plus tard, les groupes de professionnels et l'entourage se rencontrent à nouveau. Ils reçoivent le retour du groupe FALC, et discutent à ce sujet.

 Pour finir ils échangent proposant voire imaginent des pietes de solution qui pourraient être.
 - Pour finir, ils **échangent, proposent voire imaginent des pistes de solution** qui pourraient être testées (ou qui l'ont été) au sein de leur pratique au quotidien.





Mobilité et parcours de vie

Comment communiquer des informations entre différents intervenants ou établissements ?

Les professionnels et membres de l'entourage détiennent des informations importantes à propos de la personne accompagnée (habiletés, défis, motivations ..), permettant d'adapter l'accompagnement aux besoins de la personne.

QUOI ?

Cependant, en France comme en Belgique, un manque communication structurée est observé entre les différents intervenants et structures surtout lorsqu'il y a mobilité des résidents d'un pays à l'autre.

POURQUOI?

Facteurs liés à la personne

- ✓ Les personnes peuvent avoir des difficultés à exprimer ce qu'elles ressentent, ce qu'elles veulent ou ce qu'elles ont vécu.
- ✓ Les personnes peuvent ne pas avoir envie de communiquer certaines informations sur sa vie
- ✓ Les personnes ne sont souvent pas assez informées et/ou ne connaissent pas leurs droits

Facteurs liés à l'entourage

- Sous couvert du secret professionnel certaines informations sont gardées secrètes par les spécialistes
- ✓ Il arrive que les familles aient des difficultés à parler de certains évènements (agression, difficultés familiales...)
- Beaucoup d'intervenants gravitent autour des personnes
 - → Difficile de faire circuler les informations auprès de tout le monde
 - → Certains intervenants estiment que des informations les concernent pour leur pratique et ne concernent pas forcément d'autres professionnels

Facteurs liés à l'environnement

- ✓ Chaque établissement a son propre fonctionnement et sa propre façon de communiquer → pas facile de transmettre des infos à une autre structure
- ✓ Il existe peu de dispositifs coordonnés/formations concernant le partage des informations
- ✓ Les structures sont surpeuplées et les listes d'attentes sont longues. Les inscriptions se font parfois à la hâte on ne prend pas le temps de noter toutes les informations sur la personne, ses besoins, ses envies ;

Pistes d'action et de réflexion



ISAID

Développer des dispositifs pour amener les personnes à parler d'elles en confiance

Ouvrir la parole

Collaborations

Mise en place de groupes d'expressions entre les personnes ou entre une personne et un psychologue

..

Nécessité de créer un document uniformisé, entre les établissements et entre la Belgique et la France avec des informations importantes sur la personne, sa vie, ses besoins. Ce document devrait suivre la personne dans chacun de ses changements d'établissement

Documents uniformisés

Améliorer la communication entre les intervenants

Opportunités

Communications adaptées

Prévoir au moins une réunion entre les intervenants, la personne et la famille pour parler de la personne, de son histoire et de son projet de vie

Créer une relation de confiance avec les familles et développer les réunions informelles par téléphone ou Skype afin de

discuter de la personne, de ses besoins, son évolution...

Les personnes doivent pouvoir accéder à une information claire pour pouvoir savoir pourquoi et quelles informations les intervenants ont besoin (... en FALC)